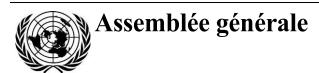
Nations Unies A/C.5/75/15



Distr. générale 11 novembre 2020 Français

Original: anglais

Soixante-quinzième session Cinquième Commission

Points 98 et 141 de l'ordre du jour

Projet de budget-programme pour 2021

Progrès de l'informatique et des télécommunications et sécurité internationale

Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les moyens de favoriser le comportement responsable des États dans le cyberespace dans le contexte de la sécurité internationale, créé par la résolution 73/266 de l'Assemblée générale en date du 22 décembre 2018

Incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/C.1/75/L.60

État présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale

#### I. Introduction

1. À sa 14<sup>e</sup> séance, le 9 novembre 2020, la Première Commission a adopté le projet de décision A/C.1/75/L.60 sans le mettre aux voix. La Commission était saisie d'un état des incidences du projet de décision sur le budget-programme (A/C.1/75/L.77).

#### II. Demandes formulées dans le projet de décision

2. Aux termes du projet de décision A/C.1/75/L.60, l'Assemblée générale, rappelant ses résolutions 73/266 du 22 décembre 2018 et 74/28 du 12 décembre 2019, notant que le Secrétaire général a convoqué, en 2019 et 2020, la première et la deuxième session du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les moyens de favoriser le comportement responsable des États dans le cyberespace dans le contexte de la sécurité internationale et notant avec préoccupation que, en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la troisième session du Groupe d'experts gouvernementaux, qui devait se tenir du 17 au 21 août 2020, n'a pas pu avoir lieu, décide de prier le Secrétaire général d'organiser la troisième session et la quatrième et dernière session du Groupe avant la fin de mai 2021.



# III. Rapport entre les demandes formulées et le projet de budget-programme pour 2021

3. Les activités mentionnées dans le projet de décision relèvent des programmes 1 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) et 3 (Désarmement) du projet de plan-programme pour 2021 et des chapitres 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) et 4 (Désarmement) du projet de budget-programme pour 2021 [A/75/6 (Sect. 2) et A/75/6 (Sect. 4)].

### IV. Activités prévues pour donner suite aux demandes formulées

- 4. La demande formulée dans le projet de décision signifierait que la troisième session du Groupe d'experts gouvernementaux, qui se tiendrait à New York, comporterait 10 séances sur une période de cinq jours, avec interprétation dans les six langues officielles. Le service des séances devrait être assuré par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences en 2021. Les ressources nécessaires à la quatrième et dernière session ont été prévues dans le projet de budget-programme pour 2021.
- 5. Par ailleurs, la demande formulée représenterait pour le Département des services à assurer au titre de la documentation, à savoir : cinq documents d'avantsession (9 800 mots en tout), deux documents de session (4 000 mots en tout) et deux documents d'après-session (14 000 mots en tout), qui devraient être publiés dans les six langues en 2021.
- 6. Compte tenu de la demande formulée dans le projet de décision, le Bureau des affaires de désarmement organiserait la participation des experts et du secrétaire du Groupe d'experts gouvernementaux aux réunions et l'appui fonctionnel voulu, et devrait retenir les services d'un consultant chargé de fournir un appui technique et fonctionnel dans le cadre des préparatifs et des services fonctionnels à apporter à la troisième session.

### V. Incidences financières des propositions

### A. Ressources à prévoir au titre des services de conférence

- 7. Conformément au paragraphe 5 de la résolution 73/27 de l'Assemblée générale, le Groupe d'experts gouvernementaux devait initialement tenir sa troisième session à Genève du 17 au 21 août 2020, pour laquelle un montant de 180 100 dollars avait été approuvé dans le budget-programme de 2020, comme indiqué dans le tableau 1.
- 8. Compte tenu du projet de décision, on estime à 176 600 dollars le montant des ressources qu'il faudra prévoir au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) pour financer l'organisation des séances et l'établissement de la documentation en 2021.
- 9. On trouvera dans le tableau 1 le détail des ressources supplémentaires à prévoir au titre des réunions et de la documentation.

**2/5** 20-15009

Tableau 1 Ressources supplémentaires à prévoir pour 2021 au titre des réunions et de la documentation

(En dollars des États-Unis)

	Budget approuvé pour 2020	Total révisé pour 2020-2021	Ressources à prévoir pour 2020	Ressources à prévoir pour 2021
Chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences)				
Interprétation simultanée	88 000	88 000	_	88 000
Documentation d'avant-session	32 400	32 400	_	32 400
Documentation de session	13 200	13 200	_	13 200
Documentation d'après-session	43 000	43 000	_	43 000
Total partiel (chapitre 2)	176 600	176 600	_	176 600
Chapitre 29E [Administration (Genève)]				
Ingénieur(e) du son/services d'enregistrement	3 500	_	_	_
Total partiel [Administration (Genève)]	3 500	_	_	_
Total	180 100	176 600	_	176 600

10. Il sera rendu compte dans le rapport sur l'exécution du budget de 2020, qui sera soumis à l'Assemblée générale durant la partie principale de sa soixante-seizième session, des ressources approuvées pour 2020 qui doivent être restituées.

# B. Ressources à prévoir au titre des services autres que les services de conférence

- 11. Conformément au paragraphe 5 de la résolution 73/27 de l'Assemblée générale, le Groupe d'experts gouvernementaux devait initialement tenir sa troisième session à Genève du 17 au 21 août 2020, pour laquelle un montant de 205 500 dollars avait été approuvé dans le budget-programme de 2020, comme indiqué dans le tableau 2.
- 12. Compte tenu du projet de décision, on estime à 190 000 dollars le montant des ressources à prévoir au titre du chapitre 4 (Désarmement) pour financer les préparatifs et les services fonctionnels à apporter à la troisième session, dont un montant de 173 900 dollars pour financer les frais de voyage, les indemnités journalières de subsistance et les faux frais au départ et à l'arrivée des participants à la session, à savoir les experts et le secrétaire du Groupe, et un montant de 16 100 dollars pour financer les dépenses afférentes aux services et aux voyages connexes d'un consultant chargé d'apporter un appui technique et fonctionnel au Bureau des affaires de désarmement.
- 13. On trouvera dans le tableau 2 le détail des ressources supplémentaires non renouvelables à prévoir au titre des services autres que les services de conférence.

20-15009

Tableau 2 Ressources supplémentaires non renouvelables à prévoir pour 2021 au titre des services autres que les services de conférence

(En dollars des États-Unis)

	Budget approuvé pour 2020	Total révisé pour 2020-2021	Ressources à prévoir pour 2020	Ressources à prévoir pour 2021
Chapitre 4 (Désarmement)				
Consultants (honoraires et frais de voyage)	16 100	16 100	_	16 100
Groupes spéciaux d'experts	189 400	173 900	_	173 900
Total	205 500	190 000	_	190 000

14. Il sera rendu compte dans le rapport sur l'exécution du budget de 2020, qui sera soumis à l'Assemblée générale durant la partie principale de sa soixante-seizième session, des ressources approuvées pour 2020 qui doivent être restituées.

### VI. Récapitulatif des incidences financières

15. On trouvera dans le tableau 3 le récapitulatif des ressources supplémentaires non renouvelables à prévoir pour 2021.

Tableau 3 Récapitulatif des ressources supplémentaires non renouvelables à prévoir (En dollars des États-Unis)

	Budget approuvé pour 2020	Total révisé pour 2020-2021	Ressources à prévoir pour 2020	Ressources à prévoir pour 2021
Chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences)	176 600	176 600	_	176 600
Chapitre 4 (Désarmement)	205 500	190 000	_	190 000
Chapitre 29E [Administration (Genève)]	3 500	_	_	_
Total	385 600	366 600	_	366 600

16. Il sera rendu compte dans le rapport sur l'exécution du budget de 2020, qui sera soumis à l'Assemblée générale durant la partie principale de sa soixante-seizième session, des ressources approuvées pour 2020 qui doivent être restituées.

### VII. Possibilité de financement au moyen des crédits prévus pour 2021

17. Aucune ressource n'est prévue dans le projet de budget-programme pour 2021 pour financer les activités demandées dans le projet de décision. Il n'est pas possible, à l'heure actuelle, de trouver dans les chapitres correspondants du projet de budget-programme pour 2021 des activités qui pourraient être supprimées, reportées, réduites ou modifiées durant l'exercice. Il faudra donc ouvrir des crédits supplémentaires d'un montant de 366 600 dollars pour 2021.

**4/5** 20-15009

#### VIII. Fonds de réserve

18. Dans sa résolution 72/266 A, l'Assemblée générale a approuvé la proposition du Secrétaire général consistant à continuer d'appliquer, dans le cadre du budget annuel, les dispositions régissant le fonds de réserve qu'elle avait arrêtées dans ses résolutions 41/213 et 42/211.

# IX. Conclusion et décision que l'Assemblée générale est invitée à prendre

19. L'adoption du projet de décision A/C.1/75/L.60 par l'Assemblée générale entraînerait des dépenses supplémentaires d'un montant de 366 600 dollars pour 2021, dont 176 600 dollars au titre du chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) et 190 000 dollars au titre du chapitre 4 (Désarmement). Le montant de 366 600 dollars serait prélevé sur le fonds de réserve pour 2021 et devrait faire l'objet d'une ouverture de crédits par l'Assemblée.

20-15009 5/5